



D3 : Collecte et autopsie des cadavres pour l'évaluation de la neutralisation des points noirs
> ACTION TERMINEE

L'action vise à identifier les principales causes de mortalité des desmans découverts morts fortuitement afin de (1) juger de l'efficacité de l'action C2 et d'affiner les dispositifs d'atténuation et d'identifier d'éventuels nouveaux « point noirs », (2) conforter/préciser les mesures de gestion proposées pour lutter contre tous les facteurs de surmortalité.

Depuis 2014, 11 desmans ont été autopsiés dans le cadre de l'action D3 du programme LIFE :

- 2 correspondent à des mortalités accidentelles survenues au cours d'opérations LIFE (actions A2 et A4). Elles sont imputables à des problèmes techniques (réglés depuis : modification du maillage des pièges) et un état de stress élevé lors d'une manipulation.
- Les 9 autres desmans correspondent à des découvertes fortuites de cadavres. Les autopsies réalisées (dont 3 sur la période de janvier 2018 à mai 2019) renforcent les résultats obtenus sur les 29 desmans découverts morts fortuitement et autopsiés dans le cadre du Plan National d'Actions, notamment concernant :
 - o l'impact majeur des carnivores domestiques comme cause de mortalité anthropique ;
 - o l'impact important des tuyaux de faible diamètre entraînant une mortalité de l'animal coincé dedans ;
 - o le pic de découverte au mois de juillet, notamment de femelles adultes, qui pourraient s'avérer plus sensibles en fin de période de reproduction, mais également de jeunes, ce qui pourrait éventuellement correspondre à un pic d'émancipation.

En faisant un bilan global des cadavres autopsiés dans le cadre du PNA Desman et dans le cadre du projet LIFE, voici les résultats obtenus.

